

Révision du groupe *Vicia cracca/villosa* pour la Haute-Garonne

Par Lionel BELHACENE

Ecole vieille

31450 POUZE

Voici, pour commencer, la clé de détermination du complexe des *Vicia cracca/villosa* pour le département de la Haute-Garonne. Nous discuterons plus loin des différents taxons présents et manquants. Je tenterai de donner des arguments qui conforteront mes choix (aussi bien de taxons que de critères). Je dirai déjà que je me suis beaucoup inspiré des travaux de Philippe Jauzein, et de ses remarques toujours pertinentes et étayées. Enfin, je ferai l'état des lieux des connaissances actuelles de la répartition et des données de ces taxons en Haute-Garonne.

Clé des taxons présents ou possibles en 31 :

1, **Gousses** (surtout jeunes) **velues sur les 2 faces**

Corolles pourpres, noirâtres au sommet

= *Vicia benghalensis* L.

1, **Gousses glabres sur les 2 faces** (même jeunes)

Corolles non noirâtres au sommet

2, **Limbe de l'étendard plus court que l'onglet**

Calice se prolongeant au-delà de l'insertion du pédicelle (calice bossu à la base)

3, **Pédicelles à nombreux poils étalés**

Dent inférieure du calice longuement ciliée sur toute sa longueur

= *Vicia villosa* Roth *subsp. villosa*

3, **Pédicelles à poils appliqués**

Dent inférieure du calice ciliée seulement vers l'apex

= *Vicia villosa* Roth *subsp. varia* (Host) Corb.

2, Limbe de l'étendard plus long ou égal à l'onglet

Calice ne se prolongeant pas au-delà de l'insertion du pédicelle

3, Limbe de l'étendard égalant l'onglet

Fleurs de 8-12 mm

Face supérieure des feuilles généralement velue

4, Pilosité appliquée ou épars

= *Vicia cracca* L. subsp. *cracca*

4, Pilosité étalée et dense

= *Vicia cracca* L. subsp. *incana* (Burnat) Rouy

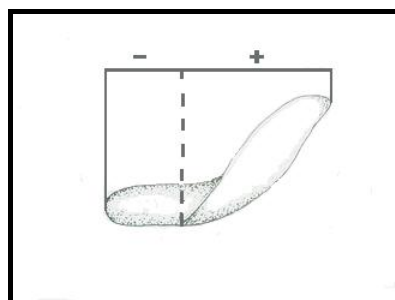
3, Limbe de l'étendard nettement plus long que l'onglet

Fleurs souvent de plus de 12 mm

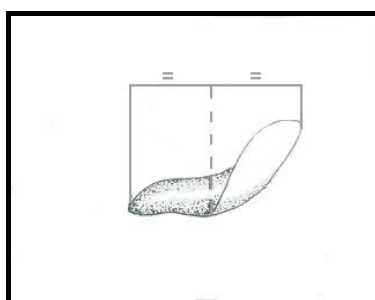
Face supérieure des feuilles généralement glabre

= *Vicia tenuifolia* Roth

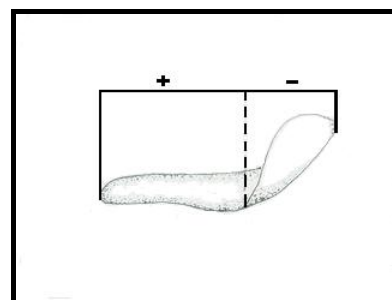
Etendards



tenuifolia

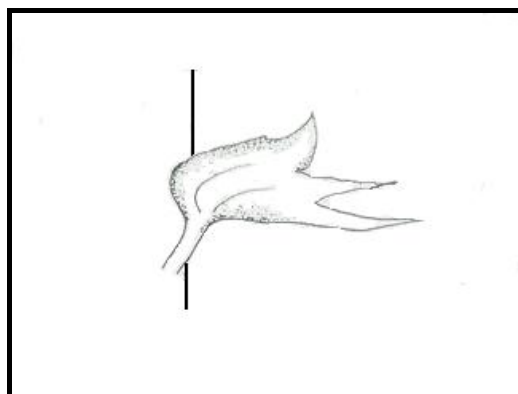


cracca

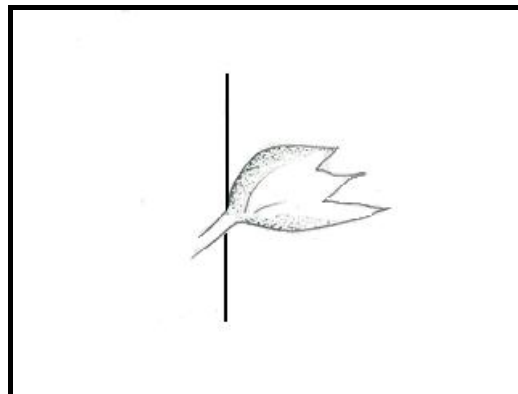


villosa

Calices



villosa



cracca/tenuifolia

Discussion sur le choix des taxons pour la Haute-Garonne :

Si nous prenons la Base de Données Nationale de la Flore de France (BDNFF v3-02) de Kerguelen avec révision de B. Bock, nous trouvons quelques taxons supplémentaires que nous n'avons pas retenu pour notre département. Il s'agit de :

Vicia monantha Retz. :

Ce taxon semble inféodé à une tendance méditerranéenne plus forte que celle présente dans notre département. Même s'il paraît en extension sur le territoire français, il n'a que peu de chances de se rencontrer en Haute-Garonne.

Il faudra quand même regarder les fruits des différentes populations de *V. villosa subsp. varia*. C'est ce taxon qui doit lui ressembler le plus avec généralement moins de 7 fleurs par pédoncule et des sutures sur les gousses toujours au moins un peu poilues.

Les différentes sous-espèces rencontrées dans les diverses flores nationales ou des pays voisins (Italie, Espagne), semblent litigieuses voire surestimées. Je ne connais cependant pas assez ces plantes pour porter un jugement personnel bien éclairé.

Vicia villosa Roth *subsp. ambigua* (Guss.) Kerguelen :

Voici encore un taxon apparemment beaucoup trop méditerranéen pour la Haute-Garonne. D'après P. Jauzein, seules quelques rares stations sont présentes sur la Côte d'Azur, le reste des stations françaises concernerait en fait la Corse. Cette espèce notée *V. pseudocracca* par certaines flores semble par contre plus fréquente en Espagne.

Vicia villosa Roth *subsp. elegantissima* (Shuttlew. ex Rouy) G. Bosc & Kerguelen :

Toujours un taxon trop méditerranéen pour être présent dans notre département. Je ne rentrerai pas dans les discussions pour conforter ou non son statut d'espèce à part entière ou de simple sous-espèce de *villosa* (ou même de synonyme d'autres taxons). Je ne connais pas ce taxon.

Vicia villosa Roth *subsp. eriocarpa* (Hausskn.) P.W. Ball :

Il n'y a que très peu de traces de ce taxon dans les flores françaises. Il n'est pas évident que cette espèce soit naturalisée dans notre pays. Peut-être n'est-elle que sporadique (adventive) dans certains endroits très secs.

Vicia tenuifolia Roth *subsp. dalmatica* (A. Kern.) Asch. & Graebn. et

Vicia tenuifolia Roth *subsp. tenuifolia* :

N'ayant pas trouvé de trace de la sous-espèce *dalmatica*, je préfère noter les plantes de la Haute-Garonne par le nom d'espèce sans sous-espèce. C'est d'ailleurs ce que fait la quasi-généralité des flores de France et des pays voisins.

Discussion pour le choix des critères de la clé présentée ci-dessus :

Dans cette clé (partie de la clé générale du genre *Vicia* en Haute-garonne), nous pouvons distinguer 3 groupes de taxons.

Tout d'abord, il y a celui (monospécifique) de *Vicia benghalensis* L. Il semble que cette espèce soit suffisamment bien définie pour pouvoir la déterminer sans trop de difficultés. La pubescence des gousses et la couleur noirâtre du sommet des fleurs semblent être suffisants et pertinents pour une bonne détermination.

Vient ensuite le groupe des *Villosa* avec ses 2 sous-espèces et le groupe des « *Cracca* » avec aussi 2 sous-espèces et une espèce (*tenuifolia*).

La distinction entre ces 2 ensembles se fait assez facilement sur le terrain avec un peu d'habitude, mais il semble que beaucoup de botanistes aient du mal à les distinguer et notent toutes ces vesses sous le nom de *cracca*.

Les 2 critères qui nous ont paru les plus convaincants pour notre clé sont donc le rapport entre l'onglet et le limbe de l'étendard et la forme de la base du calice, au niveau de l'insertion du pédicelle. Pour éviter les grandes descriptions souvent litigieuses, il me semble que les dessins illustrant la clé seront plus parlants.

Les 2 critères retenus dans la clé pour séparer les 2 sous-espèces de *Villosa* sont en fait 2 détails qui sont certainement les plus constants pour dire que *Vicia villosa* Roth *subsp. villosa* est un taxon généralement hérissé (souvent beaucoup et de partout), alors que *Vicia villosa* Roth *subsp. varia* (Host) Corb. est plus ou moins glabrescent ou plus souvent à poils plus discrets et appliqués. Du fait que *V. villosa villosa* ne soit pas constamment très hérissé de partout nous a amené à ne prendre que les parties généralement hérissées comme déterminantes dans la clé. Le critère qui se trouve dans la flore des champs de Jauzein sur la forme et la taille des stipules me paraît parfois un peu douteux sur plusieurs pieds que j'ai pu étudier.

La séparation de 2 taxons sur un seul élément de pilosité plus ou moins abondante et hérissée peut laisser penser que quelques populations pourront être intermédiaires et auront du mal à être correctement identifiées. Je n'ai cependant pas encore trouvé de telles populations en Haute-Garonne.

Pour le groupe *cracca/tenuifolia*, il paraît bon de séparer justement les 2 *cracca* de *Vicia tenuifolia* Roth.

Pour cela, il semble que plusieurs critères sont bons et constants. Ceux gardés dans la clé nous paraissent les plus évidents, mais ils peuvent quand même être un peu commentés. Si, pour le rapport entre la longueur de l'onglet et celle du limbe de l'étendard, le dessin suffit à être assez explicatif, les 2 autres critères peuvent être un peu plus sensibles.

La taille des fleurs doit plutôt être considérée comme une moyenne ou comme la taille des fleurs moyennes (pas les plus grandes ni les plus petites). Il est autrement possible de trouver des fleurs qui ne rentrent pas dans les longueurs données.

De même, pour la pilosité (ou la glabrescence) de la face supérieure des folioles, il est aussi possible de trouver quelques individus où le doute peut s'installer. Nous

pourrons trouver des *cracca* avec si peu de poils que nous les jugerons glabres (il se peut même que certains individus soient glabres sur les feuilles). C'est surtout dans ce sens là que ce critère est moins fiable. En effet, *tenuifolia* est quand même généralement glabre sur le dessus des folioles. Il se peut cependant que quelques rares poils épars puissent se présenter sur certains pieds.

Nous aurions pu ajouter un bon critère de séparation entre *tenuifolia* et *cracca*. C'est celui de la longueur du hile et de son rapport avec le tour de la graine. Il mesure plus de 2 mm (2-3,4 selon les sous-espèces) chez les *cracca* alors qu'il fait entre 1,7 et 2 mm pour *tenuifolia*. De plus, il représente au moins $\frac{1}{4}$ de la circonférence de la graine pour *cracca* et entre $\frac{1}{6}$ et $\frac{1}{4}$ de celle de *tenuifolia*. Si nous n'avons pas cru bon d'intégrer ce critère dans la clé, c'est qu'il n'est jamais évident de mesurer aussi précisément ce genre de chose. Il faut en plus une bonne maturité aux fruits pour que les graines soient bien formées et qu'il n'y ait pas d'ambiguïté sur la valeur de la longueur ou du rapport trouvé. Nous avons en plus suffisamment de bons critères pour déjà s'en sortir.

Il ne nous reste plus qu'à séparer les 2 sous-espèces de *Vicia cracca*.

Si d'un point de vue statistique, il est possible de trouver quelques petits détails de longueurs ou de rapports (entre dents et tube du calice, ou hile/circonférence), il semble que tout cela soit trop variable et chevauchant pour être déterminant. Encore une fois, c'est sur la pilosité, son abondance et sa disposition, que la séparation peut se faire le mieux.

La sous-espèce *cracca* est une plante peu velue, et en tous cas, à pilosité discrète (même si elle est bien présente) et appliquée, contrairement à la sous-espèce *incana* qui arbore des poils étalés et denses. Elle présente un aspect beaucoup plus hérissé.

Je ne sais pas si ce simple critère peut réellement scinder une espèce en 2 sous-espèces valables ? Nous nous en tiendrons à ce que les flores les plus modernes en font : c'est à dire 2 sous-espèces. Le rang de variété est en effet peut-être un peu faible. Quant à celui d'espèces distinctes utilisé par les Espagnols dans Flora Iberica, il me semble fortement exagéré. Il faudrait voir lors de pollinisations entre des individus des 2 taxons, si les hybrides sont fertiles ou non. Je crois savoir qu'il y a une parfaite fertilisation entre ces 2 taxons, d'où la non validité des 2 espèces.

Répartition et données cartographiques en Haute-Garonne :

Vicia benghalensis L.

Nous n'avons pas de données ni actuelles ni anciennes. Ce taxon est donc simplement possible en 31 et à rechercher.

Vicia villosa Roth *subsp. villosa*

Nous n'avons pas de données confirmées de ce taxon. Les seules données (anciennes et une récente de N. Leblond) qui pourraient se rapporter à cette sous-espèce sont en fait signalées en tant que simple espèce. Nous ne pouvons donc pas dire à laquelle des 2 sous-espèces elles font partie.

Il est cependant certain que *Villosa villosa* est moins présente que *Villosa varia*.

Vicia villosa Roth *subsp. varia* (Host) Corb.

Nous avons seulement une dizaine de données confirmées pour ce taxon. Je pense que ce nombre va assez vite grossir (après la lecture de cet article, les botanistes du coin vont sans problème pouvoir déterminer cette plante). C'est sur l'ensemble du département que nous devons chercher ce taxon.

Il n'en reste pas moins que cette espèce paraît moins courante que *V. cracca*.

Vicia cracca L. subsp. *cracca*

Voici le taxon le plus observé dans le département. Nous avons aujourd'hui 130 données récentes confirmées plus une bonne vingtaine de données anciennes. Il est possible que quelques données récentes notées douteuses soient des erreurs et donc que quelques *villosa* aient été confondues.

Il est quand même évident que *Vicia cracca cracca* est une espèce commune et présente sur l'ensemble de la Haute-Garonne.

Vicia cracca L. subsp. *incana* (Burnat) Rouy

Ce taxon est très peu observé en Haute-Garonne. Seules 2 stations récentes sont confirmées. Une autre mention ancienne est enregistrée dans la base de données. Toutes ces observations sont confinées au massif de Gar-Cagire-Escalette.

L'avenir nous dira si cette plante est plus commune que cela.

Vicia tenuifolia Roth

Nous n'avons que d'anciennes mentions de ce taxon en Haute-Garonne. Elle est notée commune aux environs de Toulouse et une autre observation vient des Pyrénées (vallon de Burbe). C'est donc sur l'ensemble du département qu'il faudra rechercher ce taxon qui devrait être bien présent.

Il est peut-être encore actuellement confondu avec *Vicia cracca*.

Conclusion :

Je pense qu'il serait bon de se pencher un peu plus sur les *Vicia* du groupe *cracca* que nous (les botanistes locaux) rencontrerons car je crois que plusieurs taxons doivent être inclus sous le nom de *Vicia cracca* dans les données de terrain.

La connaissance et la répartition de ces espèces et sous-espèces est donc encore un travail à faire.

Bibliographie :

- Flore descriptive et illustrée de la France : H. Coste
- Flore de France : CNRS
- Flora Iberica
- Flore des champs cultivés : Jauzein



Vicia cracca L. subsp. *cracca*



Vicia villosa Roth subsp. *varia* (Host) Corb.